



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-12002>

Département(s) de publication : **44, 49, 53, 72, 85**

Annonce n° **24-12002**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : REGION PAYS DE LA LOIRE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture, livraison et pose de signalétique promotionnelle et informative destinée à l'espace public en Région Pays de la Loire

Description : Fourniture, livraison et pose de signalétique promotionnelle et informative destinée à l'espace public en Région Pays de la Loire

Identifiant de la procédure : 707b02e3-b6c2-4b59-810f-fecb41e4b9eb

Identifiant interne : DCOM161-51664

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 44423400 Panneaux de signalisation et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 44423400 Panneaux de signalisation et articles connexes

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,610,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Conformément aux articles R2132-7 à R2132-14 du code de la commande publique, la présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent, via le site internet <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/> :- d'accéder à la "plateforme " de dématérialisation des procédures de marchés publics lancée par la Région Pays de la Loire ;- de télécharger gratuitement le règlement de la consultation et le dossier de consultation des entreprises ;- de poser des questions ou solliciter des documents complémentaires ;- de déposer leurs documents de candidature et d'offre par voie électronique sur la plateforme, ce qui constituera " une offre dématérialisée ". Seul le dépôt d'une offre par voie électronique est autorisé. Si une offre est déposée uniquement sur support physique, elle sera déclarée irrégulière. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune régularisation ne sera envisagée pour ce motif. Les conditions d'utilisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics sont décrites à l'article 8 du règlement de consultation. Les candidats devront remettre un dossier comprenant l'ensemble des documents demandés à l'article 4.3 du règlement de consultation. Les modalités de groupement (co-taitance) et de sous-traitance sont précisées dans le règlement de consultation. Les conditions de l'avance sont fixées dans le CCP. Concernant le lot 1, il ne sera pas alloué d'avance. Concernant le lot 2, son montant est de 15% du montant TTC de chaque bon de commande supérieur à 20 000 euros HTVA et d'une durée d'exécution supérieure à 2 mois, déduction faite du montant des prestations confiées à des sous-traitants et donnant lieu à paiement direct.

CONDITION PARTICULIERE D'INTERVENTION POUR LE LOT 2: Pour intervenir sur le réseau d'autoroute VINCI AUTOROUTES, le prestataire doit obligatoirement disposer de la formation APTÉVA (Autorisation pour travailler ensemble sur Vinci Autoroutes) dispensée par ledit réseau. Si ce n'est pas le cas, il s'engage à réaliser cette formation dès l'attribution de l'accord-cadre et fournir un justificatif de formation à la Région dans la semaine suivant la fin de la formation. Sans cette formation, le titulaire ne pourra intervenir sur le réseau autoroutier et ne pourra donc pas réaliser la prestation. De ce fait, l'accord-cadre pourra être résilié aux torts du titulaire. Cette formation, obligatoire, est dispensée gratuitement par la société d'autoroute Vinci. Le titulaire prendra contact avec Antoine Clavier (Régisseur à la direction de la communication de la Région) par téléphone au 06 07 84 02 30 ou par mail à antoine.clavier@paysdelaloire.fr afin de mettre en lien le titulaire et la société d'autoroute Vinci.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion figurent dans le DCE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 - Signalétique hors réseau routier

Description : L'accord-cadre est mixte (article R2162-3 du code de la commande publique) ; il pourra donc s'exécuter au moyen de bons de commandes sur la base des prix indiqués au bordereau des prix unitaires mais également au moyen de marchés subséquents qui pourront être soit à prix global et forfaitaire, soit à prix unitaires, soit à prix mixtes. L'accord cadre est

mono-attributaire. Les montants minimum et maximum cumulés de commandes et de marchés subséquents pouvant être réalisés dans le cadre du lot 1 sont définis comme suit :montant minimum : 10 000 euros HTVA pour 12 mois / montant maximum : 350 000 euros HTVA pour 12 mois. La durée de l'accord-cadre est de 12 mois reconductible tacitement 3 fois 12 mois.

Identifiant interne : DCOM161

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44423400 Panneaux de signalisation et articles connexes

Options :

Description des options : Conformément à l'article R2194-1 du code de la commande publique et par dérogation à l'article 25 du CCAG, il pourra être envisagé une ou plusieurs clauses de réexamen permettant d'apporter des modifications en cours d'exécution.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 06/05/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires, l'accord-cadre pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L2194-1 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Les conditions sont mentionnées dans le règlement de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères et leurs pondérations sont mentionnées dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : . Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative . Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : REGION PAYS DE LA LOIRE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 - Signalétique réseau routier

Description : L'accord-cadre est mixte (article R2162-3 du code de la commande publique) ; il pourra donc s'exécuter au moyen de bons de commandes sur la base des prix indiqués au bordereau des prix unitaires mais également au moyen de marchés subséquents qui pourront être soit à prix global et forfaitaire, soit à prix unitaires, soit à prix mixtes. L' accord cadre est mono-attributaire. Les montants minimum et maximum cumulés de commandes et de marchés subséquents pouvant être réalisés dans le cadre de cet accord-cadre sont définis comme suit : montant minimum : 0 euros HTVA pour 12 mois / montant maximum : 110 000 euros HTVA pour 12 mois. La durée de l'accord-cadre est de 12 mois reconductible tacitement 3 fois 12 mois.

Identifiant interne : DCOM162

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44423400 Panneaux de signalisation et articles connexes

Options :

Description des options : l'accord-cadre fait l'objet d'une option de reconduction tacite de 3 fois 12 mois

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 06/05/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures et services supplémentaires l'accord-cadre pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L2194-1 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 110,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : CONDITION PARTICULIERE D'INTERVENTION POUR LE LOT 2 : Pour intervenir sur le réseau d'autoroute VINCI AUTOROUTES, le prestataire doit obligatoirement disposer de la formation APTE'VA (Autorisation pour travailler ensemble sur Vinci Autoroutes) dispensée par ledit réseau. Si ce n'est pas le cas, il s'engage à réaliser cette formation dès l'attribution de l'accord-cadre et fournir un justificatif de formation à la Région dans la semaine suivant la fin de la formation. Sans cette formation, le titulaire ne pourra intervenir sur le réseau autoroutier et ne pourra donc pas réaliser la prestation. De ce fait, l'accord-cadre pourra être résilié aux torts du titulaire. Cette formation, obligatoire, est dispensée gratuitement par la société d'autoroute Vinci. Le titulaire prendra contact avec Antoine Clavier (Régisseur à la direction de la communication de la Région) par téléphone au 06 07 84 02 30 ou par mail à antoine.clavier@paysdelaloire.fr afin de mettre en lien le titulaire et la société d'autoroute Vinci.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Les autres conditions sont mentionnées au règlement de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères et leurs pondérations sont énoncés dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : . Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative . Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Ville : Nantes

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33 2 55 10 10 02

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : REGION PAYS DE LA LOIRE

Numéro d'enregistrement : 23440003400026

Ville : Nantes CEDEX 9

Code postal : 44966

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Point de contact : Service Commande Publique

Adresse électronique : demandece@paysdelaloire.fr

Téléphone : +33 2 28 20 58 38

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 36aceb7b-f921-4ee4-b3a9-8012174b6eb5 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/02/2024 à 09:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/02/2024